

La rengaine de la ministre Benguigui : accuser la République de discriminer les musulmans

Le jeudi 3 novembre 2011, Yamina Benguigui, adjointe au maire de Paris, en charge des droits de l'Homme et de la lutte contre les discriminations, a organisé un colloque sur les carrés musulmans. Ce colloque a eu lieu dans l'enceinte de la Mairie de Paris, temple de la République où les revendications religieuses, par définition communautaires et particulières, n'ont pas à être relayées et encore moins défendues par nos élus.

Aussi bien dans son allocution d'introduction que dans son discours de clôture, Mme Benguigui avait promis de s'investir personnellement pour obtenir plus de carrés musulmans. En exigeant plus d'accommodements au profit d'une communauté, en revenant sur des lois républicaines, Mme Benguigui savait très bien qu'elle répondait à des revendications particulières pour satisfaire un électorat bien particulier : ce fameux vote musulman qui introduit des scores que je croyais avoir laissé derrière moi dans un royaume chérifien où tout était truqué. Mais voilà qu'en 2012, Marianne apprend que sous ses cieux, elle a droit à un vote, que dis-je, à un plébiscite musulman : 93% des suffrages pour le nouveau Roi des François. Oyez, oyez braves gens ! Nous avons bel et bien changé de peuple et de civilisation !

C'est bien de cette façon communautaire que Yamina Benguigui entendait "lutter" contre les discriminations et à "promouvoir" l'intégration. Je crois que ceux qui réussissent à pervertir notre langage quotidien, à cliver tout en nous parlant d'intégration, sont bien ces doués charlatans qui ont

aujourd'hui réussi à duper le peuple et à ramasser la mise.

Tout au long des quinze interventions du colloque, les responsabilités furent plutôt imputées à la République. La communauté musulmane paraissait ainsi subir des discriminations et la communauté nationale était acculée, comme toujours, au banc des accusés. Ce sont nous les méchants, toujours attachés à la laïcité et à la communauté nationale, à ses sépultures bien rangées, non séparées, à ses cimetières communaux et non pas communautaires.

Avec les promesses de Mme Benguigui, ce que la République a construit depuis 1881 est destiné à être dilapidé au profit des communautarismes ! Pourtant la République avait tout fait pour ne plus reléguer ses défunts dans des cimetières à part ou dans des carrés à l'écart. Mais voilà que les dispositions religieuses, surtout islamiques, viennent à nouveau prescrire la séparation des êtres humains, même après la mort.



Yamina Benguigui : séparer pour mieux
"intégrer"

Les religions sont séparatistes et ségrégationnistes, mais cette ségrégation a tout l'air de plaire à Yamina Benguigui.

Pascal Hilout